

**MAROC/SAHARA OCCIDENTAL**

**Journée des disparus : les familles ne connaissent toujours pas la vérité et n'ont toujours pas obtenu justice**

*Index AI : MDE 29/003/02*

**Embargo : vendredi 30 août à 00h01 TU**

En ce vendredi 30 août, Journée internationale des disparus, Amnesty International demande aux autorités marocaines de mettre enfin un terme aux souffrances de centaines de Marocains et Sahraouis attendant toujours des nouvelles de leurs proches ayant « disparu » aux mains des services de sécurité marocains au cours des dernières décennies.

*« Si cette personne qui m'est chère est morte, je veux qu'on me remette son corps ou ses restes pour que je puisse lui donner une sépulture et entamer le deuil qui me permettra de faire face à cette perte. Si l'être qui m'est cher est toujours vivant, je veux avoir la possibilité de le voir pendant le peu de temps qui lui reste peut-être à vivre. »* Amnesty International a entendu ces propos de la part de dizaines de familles de personnes « disparues » au Maroc/Sahara occidental, tant dans la capitale économique du pays Casablanca qu'à Smara, ville du désert dans le Sahara occidental.

*« Il est cruel et inhumain qu'une femme dont le mari a été arrêté sous ses yeux dans les années 60 ou 70 cherche toujours à obtenir une réponse des autorités pour savoir s'il est encore détenu au secret ou s'il a été torturé à mort »,* a déclaré l'organisation avant d'ajouter : *« Il est grand temps que ces réponses soient données. »*

Amnesty International s'est félicitée publiquement des différentes initiatives constructives prises par les autorités marocaines au cours des dernières années pour améliorer la situation des droits humains. Il s'agit notamment de la création en juillet 2000 par le roi Mohammed VI d'une commission d'arbitrage chargée de déterminer les réparations à accorder aux victimes de « disparitions » et à leurs proches pour les dommages matériels et psychologiques subis. Des dédommagements ont été accordés dans plusieurs centaines de cas. *« Cependant, rien ne peut se substituer à l'établissement de la vérité et à l'exercice de la justice »,* a déclaré l'organisation.

Aujourd'hui, Amnesty International ajoute sa voix à celle des familles de « disparus ». Elle appelle les autorités marocaines à mener sans délai une enquête exhaustive, indépendante et impartiale sur chaque cas de « disparition » et à déférer à la justice les personnes soupçonnées d'être responsables de ces agissements.

**Complément d'information**

L'histoire du Maroc/Sahara occidental est marquée par les « disparitions » depuis quatre décennies. Il s'agit de l'un des problèmes des droits humains non résolus les plus douloureux. Plus d'un millier de personnes, dont une majorité de Sahraouis, ont « disparu » entre le milieu des années 60 et le début des années 90 aux mains des services de sécurité marocains.

Plusieurs centaines de Sahraouis et Marocains ont été libérés dans les années 80 et 90 après avoir passé jusqu'à dix-huit ans dans des centres de détention au secret, sans aucun contact avec le monde extérieur. Des dizaines d'autres « disparus » seraient morts alors qu'ils étaient détenus au secret et le sort de centaines d'autres demeure inconnu.

En juin et juillet 2002, une délégation d'Amnesty International s'est rendue en mission de recherche au Maroc/Sahara occidental en centrant ses travaux sur la question des « disparitions ». Lors de cette visite, les délégués ont rencontré des dizaines de familles de « disparus » et d'anciens « disparus » à Rabat, Casablanca, Laayoune et Smara. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter le site web <http://www.amnesty.org>**